

Votants : 77
Convocation du Conseil d'Agglomération :
le 28 juin 2019
Affichage du Compte-rendu Sommaire :
le 9 juillet 2019

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Séance du lundi 8 juillet 2019

HABITAT – OPAH COMMUNAUTAIRE 2018-2022 : ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS AUX PROPRIETAIRES OCCUPANTS ET BAILLEURS

Titulaires présents :

Jérôme BALOGÉ, Jeanine BARBOTIN, Alain BAUDIN, Anne BAUDOUIN, Daniel BAUDOUIN, Thierry BEAUFILS, Jacques BILLY, Marie-Christelle BOUCHERY, Yamina BOUDAHMANI, Jean BOULAIS, Christian BREMAUD, Dany BREMAUD, Jacques BROSSARD, Sophie BROSSARD, Didier DAVID, Sylvie DEBOEUF, Fabrice DESCAMPS, Thierry DEVAUTOUR, Romain DUPEYROU, Jean-Claude FRADIN, Jean-Martial FREDON, Marie-Chantal GARENNE, Isabelle GODEAU, Robert GOUSSEAU, Michel HALGAN, Anne-Lydie HOLTZ, Christine HYPEAU, Florent JARRIAULT, Agnès JARRY, Monique JOHNSON, Bruno JUGE, Guillaume JUIN, Gérard LABORDERIE, Alain LECOINTE, Jacqueline LEFEBVRE, Alain LIAIGRE, Sophia MARC, Elmano MARTINS, Philippe MAUFFREY, Josiane METAYER, Dany MICHAUD, Jean-Pierre MIGAULT, Marie-Paule MILLASSEAU, Jacques MORISSET, Rose-Marie NIETO, René PACAULT, Michel PAILLEY, Eric PERSAIS, Stéphane PIERRON, Claire RICHECOEUR, Sylvette RIMBAUD, Claude ROULLEAU, Jean-François SALANON, Michel SIMON, Dominique SIX, Jacques TAPIN, Marc THEBAULT, Patrick THOMAS, Yvonne VACKER, Patrice VIAUD

Titulaires absents ayant donné pouvoir :

Elisabeth BEAUVAIS à Marc THEBAULT, Carole BRUNETEAU à Jacqueline LEFEBVRE, Christelle CHASSAGNE à Rose-Marie NIETO, Charles-Antoine CHAVIER à Claire RICHECOEUR, Jean-Luc CLISSON à Sylvie DEBOEUF, Luc DELAGARDE à Alain BAUDIN, Pascal DUFORESTEL à Jacques TAPIN, Véronique HENIN-FERRER à Thierry DEVAUTOUR, Dominique JEUFFRAULT à Marie-Paule MILLASSEAU, Lucien-Jean LAHOUSSE à Christine HYPEAU, Simon LAPLACE à Romain DUPEYROU, Elisabeth MAILLARD à Christian BREMAUD, Marcel MOINARD à Elmano MARTINS, Michel PANIER à Jérôme BALOGÉ, Alain PIVETEAU à Monique JOHNSON, Florent SIMMONET à Jeanine BARBOTIN

Titulaires absents suppléés :

Titulaires absents :

Jean-Michel BEAUDIC, Serge MORIN, Adrien PROUST, Cécilia SAN MARTIN ZBINDEN, Nathalie SEGUIN, Céline VALEZE, Michel VEDIE

Titulaires absents excusés :

Elisabeth BEAUVAIS, Carole BRUNETEAU, Jean-Romée CHARBONNEAU, Christelle CHASSAGNE, Alain CHAUFFIER, Charles-Antoine CHAVIER, Jean-Luc CLISSON, Luc DELAGARDE, Pascal DUFORESTEL, Gérard EPOULET, Véronique HENIN-FERRER, Dominique JEUFFRAULT, Lucien-Jean LAHOUSSE, Rabah LAICHOURE, Simon LAPLACE, Elisabeth MAILLARD, Marcel MOINARD, Michel PANIER, Alain PIVETEAU, Florent SIMMONET

Président de séance : Jérôme BALOGÉ

Secrétaire de séance : Yamina BOUDAHMANI

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS

CONSEIL D'AGGLOMERATION DU 8 JUILLET 2019

HABITAT – OPAH COMMUNAUTAIRE 2018-2022 : ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS AUX PROPRIETAIRES OCCUPANTS ET BAILLEURS

Monsieur **Christian BREMAUD**, Membre du Bureau Délégué, expose,

Après examen par la Conférence des Maires,

Sur proposition du Président,

Par délibération du Conseil d'Agglomération du 21 décembre 2017, la Communauté d'Agglomération du Niortais a décidé d'engager, en partenariat avec l'Etat et l'Anah, une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat portant sur l'ensemble de son territoire.

Entrée en vigueur le 5 février 2018, l'OPAH communautaire dure 5 ans.

En accordant des subventions aux propriétaires occupants et bailleurs privés, l'OPAH communautaire vise à lutter contre la précarité énergétique et l'habitat indigne et à favoriser le maintien à domicile des personnes en perte d'autonomie. Le volet Renouvellement Urbain du dispositif apporte des moyens renforcés pour reconquérir l'habitat dans le centre ancien de 12 communes de la Communauté d'Agglomération du Niortais.

L'opération a ainsi, pour objectifs, de contribuer à la réhabilitation de 1 201 logements dont 995 logements de propriétaires occupants et 206 logements locatifs de propriétaires bailleurs.

Après agrément, par l'Anah locale, de 17 dossiers de Propriétaires Occupants il est proposé d'attribuer aux bénéficiaires, un montant prévisionnel total de 30 000 €, détaillé dans le tableau joint en annexe. Il est également proposé de subventionner, à hauteur de 1 500 € - en complément d'une aide de la commune - des travaux pour ravalement de façade, réalisés par un propriétaire occupant ayant, par ailleurs, bénéficié d'aides pour la réalisation de travaux de rénovation énergétique.

Il est demandé au Conseil d'Agglomération de bien vouloir :

- Valider l'engagement financier de la CAN indiqué dans le tableau récapitulatif joint en annexe,
- Autoriser le versement des subventions aux bénéficiaires, à réception de la feuille de calcul de l'Anah,
- Autoriser le Président ou le Membre du Bureau délégué, à signer tous les autres documents relatifs au bon déroulement et à l'instruction de ces dossiers.

Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.

Pour : 77
Contre : 0
Abstention : 0
Non participé : 0

Christian BREMAUD

Membre du Bureau Délégué

Accusé de réception en préfecture
079-200041317-20190711-C33-07-2019-DE
Date de télétransmission : 11/07/2019
Date de réception préfecture : 11/07/2019

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS

CONSEIL D'AGGLOMERATION DU 8 JUILLET 2019

HABITAT - OPAH COMMUNAUTAIRE 2018-2022 : ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS AUX PROPRIETAIRES OCCUPANTS ET BAILLEURS PRIVES

ANNEXE

TABLEAU RECAPITULATIF DES AIDES FINANCIERES PREVISIONNELLES

	Adresse des logements concernés	Commune	Typologie de travaux	Travaux TTC éligibles	Subventions Anah + Etat	Subventions CAN	Subventions communes
Logt 1	260 résidence du Château	AIFFRES	PO - Adaptation	7 789,20 €	3 541 €	2 000 €	/
Logt 2	22 rue de la Tuilerie - la Rivière	ST HILAIRE LA PALUD	PO - Energie	26 349,90 €	12 000 €	2 000 €	/
Logt 3	180 route des Trois Villages	GERMOND ROUVRE	PO - Adaptation	17 982,36 €	5 722 €	1 000 €	/
Logt 4	28 impasse de la Manière	NIORT	PO - Energie	12 194,10 €	5 184 €	1 000 €	/
Logt 5	468 Grande Rue	EPANNES	PO - Energie	5 628,49 €	3 201 €	2 000 €	/
Logt 6	30 rue du Brioux	PRAHECQ	PO - Energie + Adaptation	22 590,89 €	11 804 €	4 000 €	/
Logt 7	33 impasse des Versaines	CHAURAY	PO - Energie	18 401,10 €	7 147 €	1 000 €	/
Logt 8	3 allée du Mat	NIORT	PO - Energie	6 241,85 €	3 548 €	2 000 €	/
Logt 9	31 rue de Sainte Catherine	NIORT	PO - Adaptation	9 290,89 €	4 223 €	2 000 €	/
Logt 10	26 rue Amédée et Norbert Migault	FRONTENAY ROHAN ROHAN	PO - Energie	20 957,77 €	12 000 €	2 000 €	/
Logt 11	22 rue du Marais Sauvage	ST HILAIRE LA PALUD	PO - Energie	18 701,34 €	9 861 €	2 000 €	/
Logt 12	16 rue du Rempart	NIORT	PO – Façade	5 381,21 €	/	1 500 €	1 500 €
Logt 13	37 rue Alexandre Dumas	NIORT	PO - Adaptation	14 032,04 €	4 465 €	1 000 €	/
Logt 14	82 rue de Brioux	NIORT	PO - Energie	11 605,98 €	4 821 €	1 000 €	/
Logt 15	14 impasse de la Rapée	NIORT	PO - Adaptation	6 501,16 €	2 076 €	1 000 €	/
Logt 16	20 square des Frères Motgolfier	NIORT	PO - Energie	11 288,60 €	6 404 €	2 000 €	/
Logt 17	94 rue du Four	ECHIRE	PO - Adaptation	14 046,40 €	5 805 €	2 000 €	/
Logt 18	14 rue Maryse Bastié	NIORT	PO - Energie	14 851,69 €	8 446 €	2 000 €	/
		TOTAUX		243 834,97 €	110 248 €	31 500 €	1 500 €

Accusé de réception en préfecture
079-200041317-20190711-C33-07-2019-DE
Date de télétransmission : 11/07/2019
Date de réception préfecture : 11/07/2019